

N° délibération	Nom de la délibération	Date	En vigueur Oui/Non	Services ou secteurs concernés	Commentaires
DL_CP_2025_0109	Relative à l'octroi de mer	23/06/25	OUI	29.28B, 52.23Z, 84.24Z	Nouvelles exonérations et nouveaux taux OME pour certains produits
DL_CP2025_0110	relative à la reconduction du dispositif BQP+ dans le cadre de l'octroi de mer applicable dans le Département de Mayotte	23/06/25	OUI		Réduction des taux OME et OMER des 11 produits de grande consommation pour une durée de 12 mois (fin validité 30/06/2026)
DL_CP2024_0253	relative à la reconduction des exonérations d'octroi de mer applicables dans le Département de Mayotte, à l'année 2025	28/11/24	OUI		Annexe 3 : exonération par activités économiques Annexe 4 : exonération activités scientifique, recherche, enseignement Annexe 5 : exonérations missions régaliennes de l'État Annexe 6 : exonération établissements de santé et service sociaux et médico-sociaux Annexe 7 : exonération par les organismes du b de l'art.200CGI Fin de validité au 30/06/2025
DL_CP2024_0110	relative à la baisse des taxes de l'octroi de mer sur les produits applicables dans le département de Mayotte	02/07/24	OUI		
DL_AP2023_0019	relative à la modification des taux de l'octroi de mer applicable dans le département de Mayotte	21/03/23	OUI		Annexe 3 : exonération par activités économiques Annexe 4 : exonération activités scientifique, recherche, enseignement Annexe 5 : exonérations missions régaliennes de l'État Annexe 6 : exonération établissements de santé et service sociaux et médico-sociaux Annexe 7 : exonération par les organismes du b de l'art.200CGI Fin de validité au 31/12/2024
DL_CP2023_0221	relative à une demande d'exonération de paiement de taxes d'octroi de mer du ponton-passerelle commandé dans le cadre de la réhabilitation de la Gare Maritime Internationale à Daoudzi / quai Ballou	30/10/23	OUI	84.11Z	
DL_CP2023_0148	délibération rectificative erreur matérielle relative à la modification des taux de l'octroi de mer régional applicable dans le département de Mayotte pour des équipements de transports	11/09/23	OUI		modification des taux sur la PT 8901 10 10 00